ROSEPH | Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées

LES DIFFÉRENTS TYPES DE HANCIDAP

LA DÉFINITION DONNÉE PAR L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ) EST :

« Toute personne ayant une déficience entrainant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »

438-798-0788
roseph.ca

Déficience motrice

Limitations significatives et persistantes sur le plan moteur. Membres supérieurs et/ou inférieurs.

Selon le cas, la déficience motrice peut toucher différentes sphères, telles que la mobilité, la dextérité, l'équilibre, la coordination et la communication. Ceci peut être de naissance, dû à un accident ou à la suite d'une maladie.

EXEMPLES D'ADAPTATION : clavier spécial, rampe d'accès, poste de travail plus haut et plus large, moyen de locomotion pour circuler en usine, casque d'écoute pour les appels téléphoniques.

Déficience auditive

Limitations significatives et persistantes au niveau de l'acuité et de la discrimination auditive. Audition partielle ou nulle.

Certaines personnes sont nées avec une incapacité auditive, d'autres l'ont développée au cours de leur vie. Les malentendants (surdité partielle) communiquent oralement.

EXEMPLES D'ADAPTATION : langage des signes, consignes écrites, équipement électronique pour amplification du son, services d'interprète.

Déficience visuelle

Limitations significatives et persistantes au niveau de l'acuité visuelle et/ou du champ de vision. Vision partielle ou nulle.

L'incapacité visuelle se caractérise par une perte de vision, soit par l'acuité visuelle et/ou le champ visuel. Ces personnes peuvent avoir un résidu visuel ou une cécité complète. Certaines sont nées avec la déficience visuelle, d'autres l'ont développée au cours de leur vie.

EXEMPLES D'ADAPTATION : afficheur Braille, plage tactile, appareil de prise de note portatif, logiciels adaptés.

Déficience intellectuelle

Limitations au niveau du fonctionnement intellectuel, accompagné de difficultés d'adaptation.

Ces caractéristiques se manifestent en bas âge et l'état est permanent. Il ne s'agit pas d'un maladie mentale.

EXEMPLES D'ADAPTATION : transmettre une consigne à la fois, utiliser des images pour l'apprentissage, organiser des rencontres plus fréquentes pour la supervision, prévoir un temps plus long pour l'accomplissement des tâches.

Troubles du langage et de la parole

Troubles du langage : Limitations au niveau de la formulation, de l'expression et/ou de la compréhension du langage.

Troubles de la parole : Limitations au niveau de l'organisation du discours et/ou de la prononciation de certains sons.

De naissance ou développés au cours de la vie, ces troubles n'affectent pas le fonctionnement intellectuel.

EXEMPLES D'ADAPTATION : utiliser un tableau de communication, favoriser l'utilisation de l'écrit et valider l'information par des questions simples.

Troubles de santé mentale

Une maladie mentale est un ensemble de dérèglements au niveau des pensées, des émotions et\ou du comportement qui reflètent un trouble biologique, psychologique ou développemental des fonctions mentales.

Ces personnes ont un fonctionnement intellectuel normal. Les personnes atteintes sont plus vulnérables au stress. Cet état peut être temporaire ou permanent.

EXEMPLES D'ADAPTATION : augmenter graduellement les heures de travail, privilégier les consignes écrites, le mentorat, identifier les sources de stress.

Troubles du spectre de l'autisme

Limitations significatives et persistantes au niveau de la communication, de l'interaction sociale et des comportements (activités et intérêts restreints et répétitifs).

Ensemble de troubles neurodéveloppementaux qui apparaissent dans l'enfance et qui altèrent le quotidien.

EXEMPLES D'ADAPTATION : coquille auditive, lumière tamisée, écrire la liste des tâches, utiliser des pictogrammes, être clair et précis dans les demandes, éviter les propos à double sens, proposer le mentorat.

ROSEPH
Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées

1274 rue Jean Talon est, bureau 204, Montréal (QC) H2R 1W3
info@roseph.ca | 438-798-0788 **roseph.ca**